

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC

# l'U. nitaire 11

Bimestriel N°97 Août-Septembre 2011 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros



## Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)

Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE

fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr

Déposé le 19/09/2011

### Rentrée scolaire : Écoles, Collèges et Lycées "morts" le mardi 27 septembre !

Depuis 4 ans, le Ministère de l'Éducation nationale a supprimé plus de 52 000 postes. Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux met l'école publique à genoux et ne lui permet plus d'assurer ses missions de service public, ni aux personnels d'exercer leur métier avec sérénité et professionnalisme.

A cette rentrée 2011, près de 80 000 élèves supplémentaires étaient attendus, alors que 4800 postes ont été supprimés dans le second degré. Cela se traduit, dans le département, par des effectifs en hausse d'environ 300 élèves en collèges, sans enseignants supplémentaires et des moyens en Vie Scolaire réduits de près d'une centaine d'emplois. Résultat, dans un nombre de plus en plus important de collèges et lycées les classes sont surchargées, l'environnement et le suivi des élèves se dégradent... En lycée, la réforme poursuit ses ravages et pour la formation des enseignants, c'est toujours le bricolage. A tel point que, pour la première fois depuis longtemps, le métier d'enseignant n'attire plus les étudiants et qu'aux concours de recrutement du CAPES, 1000 postes n'ont pu être pourvus.

Dans le premier degré, la FSU-11 continue de demander une rallonge budgétaire de 35 postes pour procéder aux incontournables ouvertures liées aux sureffectifs. À cela s'ajoute une baisse très importante des aides de direction et une baisse drastique de la scolarisation des 2 ans.

Le mécontentement à cette rentrée doit converger, à l'appel à la grève de 4 organisations syndicales, le mardi 27 septembre. Pour la première fois, les organisations syndicales de l'enseignement privé rejoignent le mouvement.

Pour l'État Sarkozyste, il est clair que l'école n'est plus une priorité. Contrairement aux discours du ministre de l'EN, la part de l'école dans le PIB ne cesse de baisser. Aujourd'hui, la part qui va au remboursement des intérêts de la dette a dépassé celle du budget de l'Éducation qui représente environ le quart du budget de l'État. Ainsi, la priorité de l'État Sarkozyste est devenue le remboursement de la dette et la baisse des dépenses utiles, comme la formation des jeunes.

Il est urgent de stopper les suppressions de postes et d'engager un plan de recrutement dans l'Éducation nationale sous statut de la Fonction publique d'État, rétablissant, notamment, tous les postes supprimés. Développer le pré-recrutement des enseignants pour que cette profession reste accessible à tous les milieux sociaux, afin de démocratiser l'école et de lui permettre de jouer pleinement son rôle d'ascenseur social. Combattre la mise en concurrence des établissements, réaffirmer la nécessité d'une politique nationale de l'Éducation dans une logique de Service public, pour une véritable gratuité et égalité d'accès au savoir de tous sur tout le Territoire. Cela doit être la priorité aujourd'hui.

**C'est pour cela que la FSU appelle l'ensemble des personnels à rechercher les alliances qui permettront la réussite de la journée d'action intersyndicale EDUCATION du 27 septembre et de la journée d'action INTERPROFESSIONNELLE du 11 Octobre.**

**Philippe DECHAUD**



#### Siège social :

FSU 11  
22 bis, Bd de Varsovie  
11000 CARCASSONNE  
Tél.Fax : 04 68 25 54 23  
Directeur de la  
Publication  
Gilbert SARTORÉ  
Commission paritaire  
N° 0715 S 07452  
ISSN 1250-0224  
Imprimé par nos soins

#### SOMMAIRE

- 1- Éditorial.
- 2- Du 13 au 20 octobre, votez !
- 3- SNUipp : CTPD de rentrée. Université d'automne à Port-Leucate.  
« Imposer des solutions réalistes... ». E. PLE-NEL.
- 4- ça bouge dans les collèges... AED licenciés.
- 5- An II de la réforme au lycée. Intéressement dans la FP.
- 6- Communiqué de l'intersyndicale. RESF : intervention policière...
- 7- L'impasse de la rigueur. Un exemple, la taxation des mutuelles...
- 8- Journée d'action du mardi 11 octobre.  
Coordonnées et permanences des syndicats de la FSU. Les retraités dans la rue le 6 octobre.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

**Mardi 27 septembre,  
Rassemblements :**  
Carcassonne à 10 h 30  
Préfecture de l'Aude, Rocher de la Lutte,  
Narbonne à 18 h  
Devant la Sous-préfecture.

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

**Du 13 au 20 Octobre 2011**

**Vous élirez vos représentants du personnel.**

**CAP : Vous votez et faites voter pour votre syndicat et vous renforcez la FSU.**

**CT : Vous votez et faites voter FSU et vous donnez à votre syndicat les moyens de vous représenter.**

C'est l'engagement de chaque syndicat\* dans la **FSU** qui en fait la première fédération de la fonction publique d'état et de l'éducation nationale.

\*SNES/SNUipp/SNEP/SNPI/SNUEP/SNUPDEN/UNATOS/SNASUB/SNICS/SNUAS FP

Avec plus de 46% des suffrages exprimés recueillis lors des élections professionnelles de 2008, les personnels ont placé la **FSU** loin devant l'UNSA (14,7%), le SGEN (8,9%), FO (6,7%), Sud Education (6,02%) et le SNALC (5,56%).

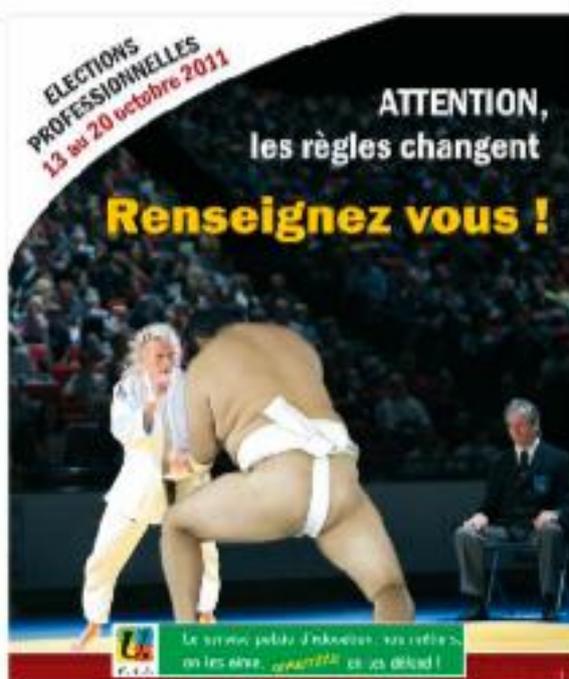
**Ce n'est pas le moment de baisser la garde !**

**Vous élisez vos délégués aux commissions administratives paritaires**

**2 votes :**

**1- CAP Nationale**

**2- CAP Académique**



**Un enjeu de taille :  
le rapport de force syndicats/Ministère  
des 4 prochaines années !**

**Vous élisez vos représentants aux comités Techniques**

**2 votes :**

**1- CT Ministériel**

**2- CT Académique**

**Vos élus en CAP** interviennent sur tout ce qui concerne **vos** carrière :

- Mouvement, mutations inter et intra, affectation à l'étranger,
- Promotions, accès au différents corps, accès à la hors classe,
- Demande de temps partiel, de disponibilités,
- Congés formation, stage de formation,
- Discipline...

**Vos élus aux comités techniques** interviennent sur tout ce qui concerne **l'organisation du service public d'éducation** :

- La gestion des moyens (carte scolaire, moyens de la formation),
- Les conditions de travail, d'hygiène de sécurité...



**Le service public,  
on l'aime, on le défend**

## **SNUipp-FSU**

### **CTPD DE RENTRÉE : REDISTRIBUTION INSUFFISANTE, PRÉCARITÉ DES MOYENS ET ÉPÉE DE DAMOCLÈS SUR LES RASED.**

#### **Dotation budgétaire très insuffisante :**

Mercredi 7 septembre, s'est tenu le comité technique paritaire départemental (CTPD) de rentrée. En préalable, l'IA a précisé les moyens dont il disposait : 4 moyens budgétaires fermes et 3 provisoires. C'est donc dans un cadre budgétaire étriqué au regard des besoins de notre département que l'Inspecteur d'Académie a procédé aux derniers ajustements de carte scolaire. Pour rappel, depuis mars dernier, les délégués du SNUipp-FSU11 revendiquent des mesures d'urgence, pour assurer une rentrée scolaire 2011 moins déplorable dans l'Aude : « renoncer à toutes les fermetures prévues d'une part et, d'autre part, obtenir une rallonge budgétaire de 35 postes pour procéder aux incontournables ouvertures liées aux sureffectifs ».

#### **Les mesures : 4 ouvertures définitives, 3 provisoires et 8 postes de remplaçants provisoires.**

L'IA a prononcé sept ouvertures supplémentaires qui concernent : pour les ouvertures définitives, les écoles de Cruscades, Ferrals-les-Corbières, Vinassan et le RPI « Vallée du Cougain » ; pour les ouvertures provisoires à confirmer à la carte scolaire 2012, Villegailhenc, Bellegarde-du-Razès et Villegly. Ayant épuisé les moyens budgétaires dont il disposait et se refusant à « faire de la cavalerie » avec les postes ASH restés vacants, l'IA a ouvert 8 postes provisoires de remplaçants (TRBD). Par ailleurs, un certain nombre de demandes

(une quinzaine) émanant d'écoles en sureffectifs n'ont pu aboutir faute de moyen ; et c'est dans des conditions d'apprentissage très difficiles que les élèves de ces écoles vont avoir à effectuer leur année scolaire. À cela s'ajoute une baisse très importante des aides à la direction et une baisse drastique de la scolarisation des 2 ans.

#### **Carte scolaire 2012 : attention danger pour les RASED !**

Comme nous l'avons déjà écrit à plusieurs reprises, l'Inspecteur d'Académie nous a confirmé la ligne de conduite qui sera fixée pour la carte scolaire 2012. Les consignes du Ministère de l'Éducation Nationale sont claires : pas de balance nulle pour 2012 mais dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite toujours d'actualité. Par conséquent, pour la rentrée 2012 -période d'élections présidentielles oblige-, les postes à fermer devront être trouvés hors la classe. En clair, dans l'Aude comme partout en France, recteurs et Inspecteurs d'académie vont traquer le moindre poste spécialisé ou différent d'un poste classe : sale temps pour l'éducation spécialisée en perspective. Dans la même veine, l'IA nous a confirmé à demi-mot le risque de voir disparaître les postes ASH non pourvus cette année et utilisés pour ouvrir des postes provisoires (3 classes et 8 remplaçants).

### **Le SNUipp de l'Aude organise l'Université d'Automne du 21 au 23 octobre à Port Leucate**

La direction nationale du SNUipp a chargé notre section départementale d'organiser la 11<sup>e</sup> Université d'Automne du SNUipp du 21 au 23 octobre prochains au village de vacances Rives des Corbières à Port Leucate. Nous serons aidés dans notre tâche par nos copains du SNUipp des PO. Après 7 années consécutives à Lalonde des Maures dans le Var, c'est donc le littoral audois qui va accueillir pendant 3 jours les quelques 500 enseignants des écoles et chercheurs à la veille des vacances de Toussaint.

Enseignants et chercheurs, venus de toute la France, seront donc au rendez-vous annuel incontournable de réflexions sur l'école primaire, ses évolutions, ses besoins de transformation. Une réflexion qu'initiera François DUBET en s'interrogeant sur ce « que doit offrir l'école ? ». Mais la dimension sensible et artistique ne sera pas oubliée avec Didier LOCKWOOD, Gilles PORTE et lors d'une table ronde sur l'éducation artistique. Les questions lourdes ne seront pas évitées comme celle des rapports à l'école des parents des milieux populaires, des élèves en situation de handicap, des troubles du comportement, de l'échec ou encore de la violence scolaire. On parlera aussi bien sûr de tout ce qui peut contribuer à la réussite de tous. Plus de 20 chercheurs reconnus animeront successivement les conférences et les débats.

Les inscriptions pour les enseignants des écoles doivent se faire avant le 10 octobre sur le bulletin-programme à télécharger sur notre site national à l'adresse :

[www.snuipp.fr/Université-d-automne-du-21-au-23](http://www.snuipp.fr/Université-d-automne-du-21-au-23)

"Face à la catastrophe annoncée (...), nous avons rendez-vous avec l'histoire. Car la crise actuelle ne résulte pas d'une inévitable fatalité économique ou d'une éphémère folie financière. Elle est la conséquence de politiques socialement criminelles, mensongères et amORALES, qui, si elles ne sont pas défaites par les peuples, entraîneront nos sociétés dans une spirale de violences. Aussi, est-il temps d'imposer des solutions s'attaquant à la racine du mal : réalistes parce que radicales."

( Edwy Plenel, Médiapart )

## Rentrée dans le Second degré :

### Ça bouge dans les collèges...

*La situation en cette rentrée est de plus en plus tendue dans les établissements de l'Aude. Le bilan de cette semaine.*

#### **A Carcassonne :**

**Au Collège Alain** (classé ZEP) : situation intenable avec des effectifs surchargés et un manque de personnels Vie scolaire pour la surveillance des élèves.

Les jeudis 8 et 15 septembre : Parents et collègues ont participé à une **conférence de presse et au blocage du collège** jusqu'à 20 h.

**Distribution de tracts lundi et demande d'audience à la préfecture.**

**Au Collège du Bastion:** La Dépêche a sorti un **article** sur la situation intenable par manque de personnels de Vie scolaire pour surveiller les élèves dans des bâtiments vieillots, mal adaptés : 3 cours, des passages dangereux, une coursive, un souterrain...

**Mercredi 14 septembre à 17 h lycée Jules FIL Carcassonne Assemblée Générale 1er et 2nd degrés collègues et parents d'élèves** pour débattre collectivement de la situation de rentrée et proposer des actions.

#### **A Narbonne :**

*Ci-dessous le compte-rendu de la journée de grève de jeudi dans le grand Narbonnais,*

*par Lionel RICAUD ( SNES- FSU )*

#### **Des retours sur la grève.**

Taux de grévistes :

Cité : 75% des personnels d'enseignement ; Brassens : 85% ; Coursan : 87% ; + 90% des personnels de Vie scolaire.

Rassemblement réussi devant la sous-préfecture à 18 h 00, en présence de la presse régionale.

Les dépôts de plainte en TA de Cité et Coursan pour mise en danger des enfants ont été actés le matin en AG d'établissement, ils s'ajoutent à celui de Brassens. Les plaintes seront déposées par les parents FCPE.

En AG de bassin à 11 h a été finalisée la création d'un **Collectif de défense de l'éducation publique sur le Narbonnais** (déjà évoquée lors de l'AG de mardi 6), ouvert à tous les personnels et parents, aux organisations syndicales et aux élus, avec pour objectif d'impulser des actions communes, dont la première réunion se tiendra **mardi prochain 13 sept 18 h 30 à la Bourse du Travail Narbonne.**

D'ores et déjà de nombreuses propositions d'action circulent, à nous d'en débattre collectivement !

*Étaient présents ce jeudi au rassemblement parents et personnels des collèges de Brassens, Cité, Coursan, Ferry, Lézignan, Montesquieu et les lycées Diderot , Lacroix. Le mouvement était soutenu par la FSU, la CGT et Solidaires.*

*Les collèges de Sigean , Port La Nouvelle et St Nazaire connaissent aussi des difficultés.*

**<http://www.snes-aude.fr> et <http://www.fsu11.fr>**

**Dominique BLANCH ( SNES-FSU )**

## **Snes-FSU**

### **Deux contrats d'AED non renouvelés au Collège de St Nazaire.**

Deux Assistants d'Éducation du Collège Marcelin Albert de Saint-Nazaire d'Aude ont appris au dernier jour le non-renouvellement de leur contrat par leur chef d'établissement qui leur a remis leur *lettre de licenciement* sans suivre la procédure légale.

Selon le SNES, les motifs du non-renouvellement sont non recevables: ils vont du reproche du port du pantacourt au « manque de maturité » (sans fondement) en passant par le reproche d'être intervenu au cours d'une altercation violente entre élèves.

Ces deux AED ont reçu le soutien de la quasi-totalité des personnels de l'établissement qui ont signé une pétition fin juin pour le maintien de leurs emplois.

Suite à une entrevue sans résultat entre les représentants des personnels du Collège et Monsieur l'Inspecteur d'Académie de l'Aude, le SNES de l'Aude apporte son soutien aux deux collègues et les accompagne dans leur démarche de recours administratifs.

Le SNES-FSU de l'Aude dénonce, une fois encore, la façon méprisante dont l'administration traite ses personnels précaires.

*Deux conférences de presse sont prévues à Carcassonne et Narbonne les 22 et 23 septembre.*

## L'An II de la réforme au lycée

**Les nouveaux dispositifs en 1ère** avec des cours communs en L, ES et SVT pour entre autres le Français, l'Histoire-Géographie, l'EPS, l'Accompagnement Personnalisé puis des enseignements spécifiques aux différentes filières amènent (comme l'année dernière pour la 1ère année de la réforme en 2nde) des groupes à géométrie variable, la dislocation du groupe classe bref une belle usine à gaz comme l'Éducation Nationale sait les générer, pour la 2ème fois au lycée après celle induite par la réforme en 2nde l'an dernier.

Les filières STI ont, elles aussi, été complètement revisitées et s'appellent STI2D (pour Développement Durable). Les élèves ne manipulent plus en demi-groupes sur des machines mais ont un travail moins concret de projet et de recherche devant des ordinateurs. Les collègues enseigneront désormais de nouvelles matières nécessitant une formation... Autre singularité: des cours 'transversaux' c'est-à-dire la technologie en L.V. avec 2 enseignants dans la classe: l'enseignant de L.V. et l'enseignant de technologie.

Comme toujours le chef d'établissement a du faire des arbitrages dommageables aux enseignements et donc aux élèves puisque **l'enveloppe globale en Heures** est encore **en baisse** cette année :

soit l'établissement garde les options dans lesquelles des collègues se sont investis avec succès pour leurs élèves depuis des années et dans ce cas les effectifs en classes entières remontent, soit on tire un trait sur ces dispositifs propres à l'établissement.

Donc, chaque chef d'établissement utilise sa part d'autonomie, applique plus ou moins la réforme, d'où des disparités d'un établissement à l'autre, **une déréglementation** dans les pratiques et l'enseignement dispensé aux élèves dans des conditions très variables suivant les choix opé-

rés.

Les buts de la réforme sont atteints: les heures de cours sont en baisse. Donc le Ministère fait des économies et le fossé se creuse entre les 'bons' et les 'mauvais' lycées. D'autres effets néfastes : beaucoup d'énergie est dépensée de la part des collègues qui essaient de s'adapter vaille que vaille à ces nouvelles organisations ou à de nouvelles matières à enseigner (cf STI2D). Comme au collège, **les tâches annexes envahissent l'espace et le temps des collègues** au détriment de leur tâche principale qui est tout de même d'enseigner...

**Le travail en Groupes de Compétence en L.V.** qui est, il faut le rappeler, préconisé mais non obligatoire, donne lieu à des organisations complètement différentes d'un lycée de l'Aude à l'autre.

Des essais, des expériences sont menés une année puis abandonnés l'année suivante concernant toutes les classes ou seulement quelques-unes. Là aussi une usine à gaz à mettre en place avec horaires en barrettes mais surtout des échanges d'élèves entre collègues nécessitant beaucoup d'heures de concertation entre collègues, rémunérées, pensez-vous? Là, c'est une autre histoire...

**Les stages de L.V.** pendant les vacances sont, hélas, bien installés maintenant depuis presque 3 ans dans le bassin de Carcassonne par périodes de 5 fois 3 h à la Toussaint, Noël, février, Pâques puis fin août. Comment s'étonner, dans ces conditions, que notre Ministère envisage de nous faire travailler 15 jours de plus pendant l'été à la rentrée 2012 quand dès maintenant la preuve est faite qu'on peut zapper les vacances et travailler non-stop ?

**Pour le SNES 11 Michèle CAZES**

## Intéressement collectif dans la Fonction publique : des dispositions dangereuses !

Le décret instituant une prime d'intéressement collectif dans la Fonction publique de l'État a été publié au JO du 1er septembre. Le gouvernement ayant échoué à obtenir la signature ne serait-ce que d'une seule organisation syndicale sur le protocole d'accord proposé à l'automne 2009, a choisi de publier ce décret sans aucune concertation, une méthode détestable sur la forme pour un texte dangereux sur le fond.

La rémunération à la performance oriente l'activité professionnelle vers les tâches mesurées, au détriment de toutes les autres, au mépris de la cohérence de ces activités dont la qualité ne saurait se mesurer à l'aune des seuls effets immédiatement quantifiables. Les effets pervers sur la qualité du service rendu, les stratégies de tricherie sont inhérents à ces dispositifs, qu'il s'agisse valoriser une « performance individuelle » au travers de la PFR (prime de fonctions et de résultats) ou la « performance collective ».

Le ministre y voit un moyen de motiver les agents. Il cache que par principe le versement de la prime ne

saurait concerner qu'un agent sur 4 ou 5, quand bien même l'ensemble des services concernés auraient été efficaces dans l'atteinte des objectifs promus. Il y a là des dispositions vexatoires, sources de démotivation, de concurrence des services entre eux quand il faut rechercher des coopérations.

Pour la FSU, la motivation des personnels de la Fonction publique se construit par le sens de leur travail, la fierté de servir l'intérêt général. L'efficacité du service dépend largement des moyens consacrés aux missions et à la qualité de la formation des personnels. Les conséquences négatives de la RGPP sont à ces égards aussi particulièrement lourdes.

Pour la FSU, l'urgence est de revaloriser les traitements par une augmentation du point d'indice. Il convient d'inverser les politiques en œuvre pour faire de la fonction publique et de ses services des atouts pour lutter contre la crise. Elle s'opposera dans les ministères à la mise en place de ces dispositifs.

Communiqué de presse 02 septembre

## Communiqué de l'intersyndicale CFTD, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA

mercredi 14 septembre 2011

A la crise économique et sociale de 2008 aux effets durables, s'ajoute la crise des dettes publiques de la zone Euro. Celle-ci et la nature des réponses politiques apportées par l'Union et les états membres menacent en permanence la stabilité de la monnaie commune et l'avenir de l'Union Européenne. Les conséquences sont lourdes pour les salariés.

Face à l'atonie de la croissance et à l'aggravation de la crise des dettes de la zone Euro, le gouvernement a prévu d'annoncer le 24 août des « mesures destinées à réduire le déficit de la France ».

La situation nationale est préoccupante. Les politiques menées et le faible niveau de croissance ne réduisent pas le chômage et mettent en cause la cohésion sociale et la solidarité :

Le chômage reste très élevé, bien au-dessus de ce qu'il était avant 2008. Le chômage de longue durée s'est accru. La précarité s'est accentuée comme en témoigne la forte proportion d'embauche en CDD de très courte durée.

La situation des moins de 25 ans sur le marché du travail s'est particulièrement dégradée.

La politique fiscale est inéquitable et épargne les plus hauts

revenus. Les revenus du travail sont plus mis à contribution que les autres revenus. Les suppressions d'emplois aveugles dans les fonctions publiques mettent en péril la qualité du service rendu. Les réformes sociales, telle celles des retraites, font porter l'essentiel des efforts sur les salariés et accentuent les inégalités. Pour l'intersyndicale, des réponses nouvelles priorisant l'emploi, la cohésion sociale (protection sociale, services publics,...), la réduction des inégalités (une autre répartition des richesses, le pouvoir d'achat, une autre fiscalité), la maîtrise des déficits publics sont urgentes.

L'intersyndicale, réunie ce jour, demande la tenue d'une véritable concertation sociale avec le gouvernement et le patronat pour examiner les mesures à prendre pour soutenir la croissance, soutenir l'emploi et réduire la dette tout en garantissant la cohésion sociale.

D'ores et déjà, l'intersyndicale estime indispensable l'intervention des salariés. Elle se réunira le 24 août au soir pour envisager les suites à donner. Celles-ci viseront à débattre avec les salariés des solutions à apporter et à organiser avec eux l'action pour faire pression sur le gouvernement et le patronat.

### INTERVENTION POLICIÈRE CONTRE LES SANS PAPIERS : LE SENS DE LA DÉMESURE.

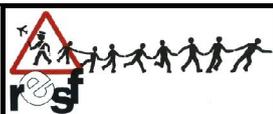
Courant mai, des personnes sans papiers et parmi eux des demandeurs d'asile qui auraient dû être légalement accueillis par l'état en attendant que l'OFPPRA (Office Français pour les Réfugiés et Apatrides) et la CNDA (Cour Nationale des Demandeurs d'Asile) statuent sur leur sort, ont élu campement à Carcassonne au bord de l'Aude. Pour cela, ils ont été aidés par, entre autres, la CIMADE et la Croix Rouge. Des ROMS se sont ensuite ajoutés aux campement et parmi eux et plus récemment, une femme dont le mari venait de décéder le 5 septembre à l'hôpital à Toulouse, restée là avec sa fillette en attendant le rapatriement du corps en vue d'organiser la sépulture. Deux de ses filles adultes l'avaient rejointe.

Dans l'après midi du 9 septembre, sur ordre de la préfecture, des forces de police sont intervenues pour faire dégager le campement. Les demandeurs d'asile, primo arrivants, ont été pris en charge par les services sociaux pour être « logés », mais cette fois légalement dans des campings. La dame rom, veuve depuis peu, et sa fillette Kristina, de 4 ans et demi, ont été amenées au centre de rétention de Cornebarrieu par la PAF (Police de l'Air et des Frontières), en présence du directeur départemental de la police nationale. Et ce, alors qu'elle va être reçue à la préfecture le 23 septembre. Elle présentera une demande d'accueil pour étranger malade. Après 16 h, ne restaient du camp que des tentes prêtées par la Croix Rouge et restées sur place, et les deux femmes venues pour soutenir leur mère dans l'attente des obsèques de leur père, quelques militant-e-s de RESF.

Cette intervention suscite plusieurs interrogations :

- Pourquoi les services de l'état ont-ils abandonné plusieurs mois durant des demandeurs d'asile au bord de l'Aude dans une situation d'extrême précarité, laissant aux seules ONG le soin de leur venir en aide en attendant l'examen de leur situation par les instances compétentes ?
- Pourquoi un tel déploiement policier en fin d'après midi, alors que ne restaient sur place que les deux filles de la personne décédée en train de ranger leur campement ?
- Pourquoi avoir conduit à Cornebarrieu en centre de rétention la veuve et sa fillette alors qu'un jugement prononcé 3 jours après mettait fin à toute poursuite à leur encontre. ? D'autant plus que, si le voyage aller solidement encadré par la PAF a été assuré gratuitement, les deux personnes ont dû prendre en charge leur retour pour rejoindre leur famille à Carcassonne ?

Les mauvaises langues diront qu'il est des périodes où, élection oblige, le gouvernement et ses représentants locaux, se doivent de montrer leur détermination face à l'immigration décrétee illégale. Les mauvais esprits diront que la délinquance financière ou patronale suscite moins de mobilisation policière que les malheureux venus chercher refuge en France. Le lecteur avisé aura compris que de telles pensées, par trop politiciennes, ne nous ont pas effleurés. Toutefois, force nous est de constater que l'état ne met pas la même ferveur à appliquer la loi suivant qu'elle se montre protectrice ou répressive...



**Soyons nombreuses et nombreux pour soutenir Kristina et sa maman**

**Mercredi 21 septembre, à 18 h**

au rassemblement et cercle de silence bimensuel

sur la **place Carnot à Carcassonne.**

**Ce Cercle de silence sera aussi celui de la désapprobation de la politique du gouvernement qui attise la haine et la peur de l'étranger, et en particulier stigmatise la population Rom en en faisant le bouc émissaire des nombreux problèmes de notre société et ce, uniquement à des fins électorales.**

**Soyons présent-e-s, nous adhérent-e-s de la FSU, pour affirmer une nouvelle fois notre vigilance, notre détermination et notre solidarité envers les sans-papiers et le refus de cette politique.**

## Annonces gouvernementales : l'impasse de la rigueur !

Face à la crise économique et financière, le gouvernement cherche à convaincre qu'il n'y a pas d'autres choix que ceux de la rigueur. A vouloir rassurer les marchés financiers et les agences de notation, il ne s'attaque pas aux causes structurelles de la crise.

En revenant modestement sur les niches fiscales, la défiscalisation des heures supplémentaires et en taxant de manière marginale et provisoire les hauts revenus, le gouvernement reconnaît l'échec de sa politique menée jusqu'ici.

Mais les mesures annoncées s'inscrivent toujours dans une politique d'austérité pénalisant essentiellement les salariés, mettant peu à contribution les hauts revenus (200 millions sur un plan de 11 milliards), ne remettant pas en cause la réforme de l'ISF (2 milliards de recettes fiscales en moins). Elles hypothèquent ainsi toute sortie réelle de la crise et s'inscrivent dans des orientations européennes qui fragilisent encore plus la situation des pays de l'UE.

Le gouvernement utilise l'argument de la dette publique dont la hausse résulte pour l'essentiel des cadeaux fiscaux aux plus riches et des exonérations de charges pour des entreprises et poursuit dans sa logique de baisse des dépenses publiques. Ceci entraînera encore une baisse de l'activité et des recettes fiscales, tout en aggravant les inégalités. A cet effet, la FSU estime que la « règle d'or » serait néfaste pour notre économie et dangereuse pour notre démocratie sociale.

La FSU avait demandé au gouvernement d'intervenir sur les causes réelles de la crise en agissant sur l'emploi - l'État employeur devant montrer l'exemple en renonçant au "un sur 2" dans la Fonction publique et en

créant les emplois nécessaires, le pouvoir d'achat, la fiscalité (avec un autre partage des richesses produites) et les investissements productifs pour l'avenir prenant en compte les impératifs écologiques.

Où est l'équité, l'effort partagé dans les annonces faites ? D'un côté des mesures ponctuelles et réduites de taxation des hauts revenus de surcroît à partir d'un seuil trop élevé, de l'autre, réforme des retraites, suppressions massives d'emplois publics, RGPP et stagnation du pouvoir d'achat pour les salariés ! Plus des mesures

présageant une mise à mal des dépenses de santé et des mutuelles qui entraîneraient une aggravation des difficultés d'accès au soin pour les plus modestes...

La Fonction publique reste particulièrement impactée par les choix faits : 15 milliards d'économie avec la RGPP contre 200 millions d'euro par la contribution exceptionnelle des hauts revenus !

Pour la FSU, il faut cesser de considérer les services publics et la Fonction publi-

que comme une charge. Ce sont bien des investissements productifs indispensables notamment l'éducation, la formation et la recherche.

En poursuivant dans cette impasse, le gouvernement ne change pas la donne et n'offre pas de perspective d'avenir aux générations futures.

La FSU invite les agents de la Fonction publique et les salariés à se saisir de ces débats et à s'engager massivement dans les actions et initiatives dès les prochaines semaines pour empêcher la mise en œuvre de ces mesures et imposer d'autres choix économiques et financiers garantissant davantage d'égalité, de justice sociale et de progrès pour tous.

### Serge DASSAULT :

Taxer les riches ?

« ça ne sert à rien, ce n'est pas comme ça qu'on va régler le problème du déficit. C'est idiot et c'est nul ».

Surtout quand la fortune familiale a été bâtie sur des commandes de l'État...

## Lettre aux députés pour protester contre la taxation nouvelle sur les Mutuelles !

Monsieur le Député,

Je tiens à vous faire part de ma grande inquiétude l'une des mesures que vient d'annoncer le publics et qui me touche directement.

En effet, il a fait le choix de taxer les compléments, six fois plus que la taxe provisoire sur les « mutuelle, qui est une entreprise à but non lucratif, devoir inévitablement répercuter cette taxe sur mille.

Je vous rappelle que, depuis 2008, les complémentaires taxes. Or, pour répondre aux exigences, elles sont contraintes de répercuter rents. S'y ajoute le coût des désengagements Pour moi, cette décision est inacceptable car il rect qui peut me contraindre à renoncer à une garanties.

Pour les classes moyennes dont je fais partie, Monsieur le Député, le Gouvernement parle de venus ne seront que faiblement taxés alors taxe va grever un peu plus mon budget, donc donnée d'accéder aux meilleurs soins.

Je vous demande donc instamment de ne pas être donné à tous d'accéder à la santé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à

### Mutualité française :

« L'idée de créer un impôt sur la maladie, c'est une blague ? »

On nous annonce une augmentation massive de la taxe sur les contrats santé ! Soyons sérieux.

Ce n'est pas en empêchant les plus modestes d'entre nous de se soigner convenablement que notre pays luttera réellement contre son endettement.

Ce n'est pas en détériorant l'accès aux soins des Français qu'on améliorera l'état économique du pays. Avoir une mutuelle de bonne qualité n'est pas un signe extérieur de richesse !

tude et de mon fort mécontentement concernant Premier ministre pour lutter contre les déficits

mentaires santé à hauteur de 1,2 milliard d'euros-hauts revenus ». Par cette décision, ma mutuelle est mise une nouvelle fois à contribution et va ma cotisation et donc me taxer, moi et ma fa-

mentaires santé subissent chaque année de ces financières qui leur sont régulièrement imposables taxations sur les cotisations de leurs adhérents de l'Assurance maladie.

s'agit bien là de l'instauration d'un impôt induisant une couverture complémentaire ou à diminuer mes

c'est une attaque directe à l'accès à la santé, justice sociale et d'équité. Or, les plus hauts revenus, pour ce qui me concerne, cette nouvelle mon pouvoir d'achat et la possibilité qui m'est

voter cette mesure au nom du droit qui doit

l'assurance de ma haute considération.

## **Communiqué CGT, FSU, UNSA : Journée d'action du mardi 11 octobre**

Le gouvernement a annoncé le 24 août des mesures censées réduire « le déficit de la France ». Au niveau national, les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU, en dénoncent le caractère injuste et inéquitable. La facture est principalement supportée par les salariés et les consommateurs. Le gouvernement ne remet pas en cause les niches fiscales dont on sait qu'elles n'ont aucune efficacité économique et sociale. La contribution des plus hauts revenus reste symbolique et n'est pas de nature à réduire les inégalités.

Pour relancer la croissance, en respectant les impératifs de développement durable, réduire les inégalités et maîtriser les déficits, une politique visant une autre répartition des richesses et favorisant le développement économique et social est incontournable.

Cela suppose des réformes structurelles importantes comme une réforme globale de la fiscalité intégrant une plus grande progressivité, une politique industrielle coordonnée au niveau européen, des services publics de qualité.

Cela appelle aussi des mesures urgentes :

- Abandonner la taxation des complémentaires santé ; supprimer les exonérations et la défiscalisation des heures supplémentaires ; conditionner toute aide publique à son efficacité sociale et économique, aux politiques sociales dans les entreprises.
- Mettre en oeuvre la taxe sur les transactions financières.
- Faire de l'emploi, en particulier celui des jeunes, une priorité. Stopper les suppressions d'emplois dans la Fonction publique.
- Soutenir le pouvoir d'achat notamment des plus bas revenus et réouvrir les négociations salariales dans les entreprises et la Fonction publique pour réduire les inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

Dans le département, à ce jour, les organisations syndicales départementales CGT, FSU, UNSA, estiment indispensable l'intervention des salariés audois actifs, retraités, privés d'emploi et les jeunes pour peser sur le gouvernement, le patronat, les débats parlementaires en cours et à venir. Elles décident d'une journée nationale d'action interprofessionnelle le **Mardi 11 octobre 2011**. Elles appellent les salariés, la jeunesse, à se mobiliser le 11 octobre 2011 en décidant dans les entreprises, en lien avec leurs revendications et leurs organisations syndicales, à des arrêts de travail et à participer aux deux rassemblements départementaux interprofessionnels et unitaires :

**Carcassonne, 10 h 30 au Portail des Jacobins,  
Narbonne, 10 h 30 devant la Médiathèque.**

### **Adresses mail et sites:**

**Snuipp** : [snu11@snuipp.fr](mailto:snu11@snuipp.fr) ;  
site : <http://www.snuipp.fr/11>

**Snes** : [snes.aude@wanadoo.fr](mailto:snes.aude@wanadoo.fr) ;  
Site : <http://www.snes11.fr>

**Sdu-Clias** : [sdu11fsu@cg11.fr](mailto:sdu11fsu@cg11.fr)  
et [sdu11.fsu@sfr.fr](mailto:sdu11.fsu@sfr.fr)

**Fsu 11**: [fsu.aude@wanadoo.fr](mailto:fsu.aude@wanadoo.fr)  
ou [fsu11@fsu.fr](mailto:fsu11@fsu.fr)

site de la FSU 11:  
<http://www.fsu11.fr>.

Sites nationaux :  
<http://www.fsu.fr>  
<http://www.snes.edu>  
<http://www.snuipp.fr>

### **Permanences des syndicats de la FSU 11:**

**SNUipp** ( Tél : 04 68 72 04 76 ; Fax : 04 68 25 35 95 ) :  
tous les jours, sauf mercredi matin sur RDV.

**Snes** ( Tél-Fax : 04 68 25 99 48 ) :  
Lundi 15-17 h, mardi 14-17 h.

Sur Narbonne :

contact Dominique BLANCH  
04 68 32 42 78 [dominiqueblanch@free.fr](mailto:dominiqueblanch@free.fr)

Sur Castelnaudary :

contact Hélène MAILLOT :  
04 68 23 01 44 [ln.maillot@wanadoo.fr](mailto:ln.maillot@wanadoo.fr)  
**Sdu11-Clias** ( Tél : 04 68 11 64 34  
ou 04 68 11 63 24 ) :  
du lundi au mercredi

et 04 68 71 88 91 au 42 rue Voltaire  
à Carcassonne, jeudi et vendredi.  
**SNU-Pôle emploi** : Zora BENKREIRA  
06 23 21 33 08.

FSU 11 (Tél-Fax : 04 68 25 54 23) : lundi et mardi 14-16 h.

**Journée d'action des Retraités,  
à l'appel de CFDT, CFTC, CGT, FGR, Unsa, FSU, CFE-CGC,  
Contre la perte du pouvoir d'achat,  
Pour la réforme du financement de la perte d'autonomie :**

**Rassemblement du jeudi 6 octobre  
à 15 h au Rocher de la Lutte à Carcassonne,  
à 10 h 15 devant les Halles à Narbonne.**